

# Votre passage à la Télévision Numérique Terrestre



GROUPE SNI

Nouveau Logis  
Mérional



## La TNT, qu'est-ce que c'est ?

La France s'est engagée dans un vaste projet européen de passage à la télévision tout numérique. La diffusion analogique laissera donc définitivement place à la diffusion numérique dans la nuit du 07 novembre 2011 au 08 novembre 2011 en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

CANAL+ précède ce saut technologique en passant au 100% numérique le 13 Octobre 2010.

## Bon à savoir !



Des aides financières à l'équipement sont prévues sans conditions de ressources



Une assistance technique est prévue pour les personnes de plus de 70 ans ou reconnues handicapées à plus de 80 % (Il s'agit d'une assistance gratuite (et non d'une fourniture d'équipements) à domicile et sur RDV.

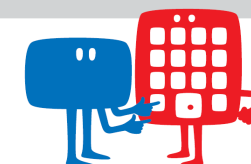


Décodeur TNT ou TNT satellite : il faudra acheter autant de décodeurs que vous avez de postes TV ou d'enregistreurs.

Plus d'information sur  
[www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

ou en appelant le **0 970 818 818**

(du lundi au vendredi de 8h à 21h, coût d'un appel local)



## Votre mode de réception

### 1- Antennes collectives

Le Nouveau Logis Mérional a réalisé sur votre antenne collective des réglages, et ce au fur et à mesure des mises en route des émetteurs numériques, pour permettre le 13 octobre 2010, l'accès à la Télévision Numérique Terrestre pour la chaîne Canal + (en clair).

Un réglage de vos équipements terminaux (téléviseur, décodeur TNT) sera à réaliser par vos soins en cas de mauvaise réception.

### 2- Antennes individuelles

Il est possible qu'une redirection de l'antenne effectuée par un professionnel soit nécessaire.

Un réglage de vos équipements terminaux (téléviseur, décodeur TNT) sera à réaliser par vos soins en cas de mauvaise réception.

## Votre poste de télévision

Voici ce que vous aurez à faire selon votre téléviseur :

### Votre téléviseur

Votre téléviseur n'est pas équipé de prise PériTel.



Votre téléviseur possède une prise PériTel mais pas de décodeur TNT intégré.

Votre téléviseur possède une prise PériTel et un décodeur TNT intégré.

### Actions à mener par vos soins

Vous devez changer votre téléviseur, cet équipement ne pourra pas recevoir la TNT.

1 - Cas de réception par antenne : Vous devez vous équiper d'un décodeur TNT.

2 - Cas de réception sur abonnement (câble, ADSL, fibre-optique, Canal +) : Vous devez vous rapprocher de votre fournisseur d'accès.

Vous devez effectuer un réglage de votre téléviseur pour mettre à jour automatiquement les chaînes.

Malgré ces réglages, si vous constatez une mauvaise réception de Canal + (en clair) merci de contacter votre centre d'appel au :

N°Azur 0 810 200 350  
PRIX APPEL LOCAL

De 8h à 19h du lundi au vendredi

